

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 3 mai 2022

Covid-19 à La Réunion :

La circulation virale ralentit, mais les indicateurs restent encore élevés

Pour la semaine du 23 au 29 avril 2022 à La Réunion, le nombre de cas hebdomadaires s'établit à 10 931 contre 12 889 la semaine précédente, correspondant à un taux d'incidence de 1 277 contre 1 506 la semaine dernière, soit une baisse de 15%. Le taux de positivité est de 36,4% (contre 40,3% précédemment) avec un nombre de test qui reste stable.

Si la circulation virale commence à ralentir à La Réunion, elle se maintient toutefois encore à un niveau élevé.

Le nombre d'hospitalisations en service de réanimation reste quant à lui stable à un niveau bas.

Au 3 mai, 7 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid et 53 par des patients atteints d'autres pathologies (soit 60 lits occupés sur les 76 lits disponibles).

La circulation virale ne génère donc toujours pas à ce stade de pression hospitalière.

Au cours des 7 derniers jours, 7 décès liés à la Covid-19 sont à déplorer.

3 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 4 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

L'effort de vaccination doit se poursuivre, notamment avec la deuxième dose de rappel chez les personnes de plus de 60 ans dont l'immunité est moins performante et la décroissance de la protection plus rapide. Depuis le 7 avril, pour les personnes de 60 à 79 ans, la 2ème dose de rappel est possible, dès 6 mois après avoir reçu la 1ère.

À cet effet, pour faciliter davantage l'accès à la vaccination aux Réunionnais, le Vaccinobus se rendra à nouveau dans les différentes communes de l'île dès la mi-mai.

Le suivi des autres mesures préconisées reste également primordial : en cas de symptôme, de test positif ou de contact à risque, les mesures d'isolement doivent être maintenues.

Le port du masque demeure recommandé dans les lieux clos et dans les grands rassemblements pour les personnes fragiles du fait de leur âge ou de leurs pathologies.

Dans ce contexte marqué par une circulation virale toujours active, et alors que 30% de la population éligible n'est pas vaccinée, il est essentiel de rester vigilants et mobilisés contre la Covid-19 pour protéger les plus vulnérables.

Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 3 mai 2022 les décès de 7 personnes, intervenus au cours des 7 derniers jours :

- 1 personne âgée de 45 à 54 ans,
- 2 personnes âgées de 55 à 64 ans,
- 4 personnes âgées de plus de 75 ans.

3 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 4 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

Taux de positivité

Le taux de positivité est à 36,4 % pour la semaine du 23 au 29 avril, en baisse par rapport à la semaine dernière.

Taux d'incidence

Le taux d'incidence hebdomadaire est en baisse à 1 277/100 000 habitants (contre 1 506 la semaine précédente).

10 931 cas ont été confirmés du 23 au 29 avril.

Compte tenu des **383 424** guérisons et des **756** décès depuis le début de la crise sanitaire, **13 935 cas** sont encore actifs à ce jour.

398 115 cas ont été investigués à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

Dépistage :

39 723 tests ont été réalisés sur la période, soit une baisse de près de 4% par rapport à la semaine précédente.

Recherche de mutations Covid-19

Du 23 au 29 avril, 5 509 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **5 326** cas présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, en l'occurrence le variant Omicron, soit 97%.

Situation hospitalière :

Au 3 mai 2022, **7 lits de réanimation étaient occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 76 lits installés à La Réunion, et **53** par des patients présentant d'autres pathologies (78,9% de taux d'occupation).

Vaccination

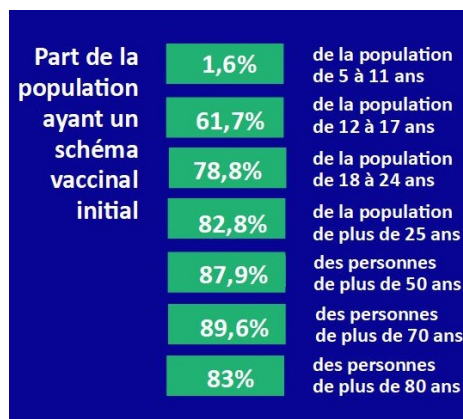
Point sur la vaccination

Du 24 avril au 1^{er} mai, environ 2 300 injections ont été effectuées :

- plus de 300 personnes ont reçu leur première dose,
- près de 1 800 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel.

Au 1^{er} mai :

- **72,1 % de la population éligible** (de plus de 5 ans) est engagée dans un parcours vaccinal soit 67,1 % de la population totale,
- **70,6 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 65,7 % de la population totale.



Personnes âgées de plus de 60 ans : une 2^{ème} dose de rappel est recommandée pour vous protéger contre les formes graves

Certaines personnes sont plus à risque de faire une forme grave de la Covid-19, en particulier les personnes âgées.

Au fil du temps, l'immunité conférée par le premier rappel vaccinal diminue progressivement. Dans le contexte actuel de circulation active du virus, avec des chiffres de contaminations élevés, la deuxième dose de rappel vient renforcer la protection des personnes fragiles contre les formes graves de la maladie en réduisant les hospitalisations et les décès.

Aussi, l'ARS recommande fortement aux personnes âgées de plus de 60 ans de réaliser la deuxième dose de rappel dans les délais requis.

A La Réunion :

- **71,6 %** des personnes hospitalisées en médecine conventionnelle Covid ont plus de 60 ans.

- Depuis début avril, sur les 47 décès annoncés liés à la Covid-19 :

- **44** personnes avaient 60 ans et plus (soit près de 94% des patients)

- **32** personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet.

Quand faire le deuxième rappel ?

- **Pour les personnes de 60 à 79 ans :**
à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection
- **Pour les personnes de plus de 80 ans, les personnes immunodéprimées, les résidents en EHPAD et en USLD :**
à partir de 3 mois après l'injection du premier rappel ou après l'infection

En cas d'infection par la Covid-19 après le premier rappel :

- Si l'infection est survenue plus de 3 mois après le premier rappel : un deuxième rappel n'est pas nécessaire. En effet, la survenue d'un épisode infectieux provoque une réponse immunitaire au moins équivalente à celle d'un rappel vaccinal.
- Si l'infection est survenue moins de 3 mois après le premier rappel : un deuxième rappel est nécessaire.

Où réaliser le deuxième rappel ?

Les personnes concernées peuvent prendre rendez-vous :

- auprès des professionnels de santé volontaires :
 - o **médecin,**
 - o **infirmier,**
 - o **ou pharmacien.**
- sur www.sante.fr / Vaccination / La Réunion

Les résidents des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et des Unités de soin de longue durée (USLD) se voient proposer le deuxième rappel vaccinal directement au sein de leurs établissements.

La dose de deuxième rappel s'effectue uniquement avec un vaccin ARN Messenger (Pfizer à La Réunion). Ce deuxième rappel est fortement recommandé ; il ne rentre pas dans le cadre du passe sanitaire.

Pour en savoir plus, [consultez la rubrique 2^{ème} dose de rappel sur le site internet de l'ARS](#)

Une campagne de communication pour sensibiliser les personnes de plus de 60 ans

Depuis le 2 mai, une campagne de communication est lancée pour sensibiliser les personnes de plus de 60 ans à la protection apportée par la 2^{ème} dose de rappel.

La campagne se décline ainsi :

- diffusion de spots radio en créole et en français
- diffusion sur les écrans des pharmacies de l'île
- visuels et animation sur les réseaux sociaux et sites internet ARS et partenaires

Retrouvez tous les outils de communication de la campagne sur la page internet :
[cliquez ici](#)

Le Vaccinobus de nouveau opérationnel mi-mai

Pour faciliter davantage l'accès à la vaccination aux Réunionnais, le Vaccinobus reprendra la route ce mois-ci et sillonnera les communes de l'île. Les dates et lieux seront communiqués très prochainement.

Toute personne de 12 ans et plus pourra venir y réaliser :

- la 1^{ère} injection
- la 2^{ème} injection
- la dose de rappel, dès 3 mois après la 2^{ème} injection ou une infection,
- la 2^{ème} dose de rappel, pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes immunodéprimées.

La vaccination se poursuit auprès des médecins, infirmiers ou pharmaciens.

Toutes les informations sur la vaccination sur le site internet :
[cliquez ici](#)

Protégeons les plus fragiles, continuons à respecter les gestes barrières

Le taux d'incidence et le taux de positivité restent à un niveau élevé, la circulation du virus est donc toujours active.

Si l'ensemble de la population est susceptible de contracter la Covid-19, certaines personnes sont plus à risque de développer une forme grave :

- **personnes âgées,**
- **personnes malades avec comorbidités (obésité (IMC >30), broncho-pneumopathie chronique obstructive et insuffisance respiratoire, hypertension artérielle compliquée, insuffisance cardiaque, diabète, insuffisance rénale chronique, patients dialysés...)**
- **personnes immunodéprimées.**

Aussi, les autorités sanitaires recommandent à ces personnes vulnérables face à la Covid-19 ainsi qu'à leurs proches de :

- **appliquer les gestes barrières**: aération régulière des pièces, lavage des mains, utilisation de gel hydroalcoolique, salutation sans se serrer la main/sans embrassades, utilisation d'un mouchoir à usage unique et isolement chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif,
- **porter un masque** lorsqu'il est **obligatoire** (dans les transports collectifs et dans les hôpitaux, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les unités de soins de longue durée (USLD)...) ou **recommandé** (dans les lieux à forte fréquentation quand les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées),
- **se faire vacciner** pour se protéger des formes graves pouvant conduire à une hospitalisation ou à un décès ; **et bénéficier de la dose de rappel** dès 3 mois après la 2^{ème} injection ou une infection,
- **réaliser le 2^{ème} rappel pour les personnes de plus de 60 ans et les résidents en EHPAD et USLD**, dans les délais requis,
- **en cas d'infection à la Covid-19, surveiller l'état de santé** pour prévenir une potentielle aggravation des symptômes, en demandant conseil à leur médecin,
- **continuer le suivi et le traitement des autres pathologies**, en lien avec leur médecin.